

Recyclage pour l'habilitation électrique du domaine haute tension pour personne qualifiée (HT-H/V) (Q)

Référence :
SEC020

Catégories :
SECURITE

Sous-catégories: **Electricité**

LANGUE(S) :



FR DE LU

DURÉE :

4 HEURE(S)

ORGANISME DE FORMATION :

LUXCONTROL

OBJECTIFS

La recommandation n°14 de l'Association d'Assurance Accident prévoit un recyclage chaque fois que cela s'avère nécessaire **mais au plus tard après 5 ans** et plus particulièrement dans les cas suivants :

- Mutation avec changement de dépendance hiérarchique
- Changement de fonction
- Interruption de la pratique pendant une longue durée
- Restriction médicale
- Modification importante des ouvrages
- Evolution des méthodes de travail
- Constat de non-respect des règles de sécurité ou d'inaptitude

Personnes concernées :

Personnel électricien qualifié disposant d'une attestation valide de formation préparatoire à l'habilitation électrique du domaine haute tension (HT-H/V) (Q) et nécessitant un recyclage pour une des raisons évoquées ci-dessus.

CONTENU

Le contenu de la formation est conforme à la recommandation n°14 de l'Association d'Assurance Accident (www.aaa.lu)

Rappels théoriques - 2 heures

Exercices pratiques - 2 heures

PÉDAGOGIE

Exposés participatifs appuyés par de nombreux supports pédagogiques.

Discussions de groupe avec examen de cas concrets et exercices pratiques.

PRÉREQUIS

Conformément au Code du Travail, seuls les candidats déclarés aptes par le Médecin du Travail peuvent participer à cette formation. L'employeur, son représentant ou à défaut le candidat lui-même assument la responsabilité de cette vérification préalable.

Avant le début de la formation, nous devons recevoir impérativement :

- une copie d'une attestation valide de formation préparatoire à l'habilitation électrique du domaine basse tension (HT-H/V) (Q).

Cette formation est disponible en formule intra-entreprise